Journée départementale des professeurs documentalistes de la Sarthe

Mardi 8 décembre 2015

Ordre du jour

9h00 – 9h30 Accueil des participants

9h30- 9h45 Introduction de la journée par M. Alain Le Chapelier, IPR-IA EVS chargé de la

Documentation

Présentation des nouveaux arrivants dans le département

Rappel des missions du GTA

9h45 - 11h15: Conférence de Pascal Duplessis : « L'EMI au collège : quel(s) enseignement(s) pour les

professeurs documentalistes?"

Actuellement formateur à l'ESPE des Pays de la Loire, site d'Angers, Pascal Duplessis est responsable pédagogique du Master MEEF Documentation et responsable de la préparation au CAPES interne. Il est membre fondateur du Groupe de recherche sur la culture

et la didactique de l'information (GRCDI)

11h15 – 11h 45 Echanges et débat avec la salle

Pause méridienne

13h30 – 14h Présentation de la FADBEN et du réseau CANOPE

14h – 15h Présentation des Journées de Rencontre Locale : Rappel du dispositif, présentation

par les responsables de JRL des travaux réalisés et à venir.

15h – 16h Actualité professionnelles et questions diverses

16h – 16h30 Temps libre pour échanger et constituer les groupes de JRL.

Quelques informations supplémentaires

- Les responsables des groupes de JRL doivent préparer un bref compte-rendu de l'année 2014/2015, document (format PDF) qui sera projeté Mardi 8 décembre (objet des JRL, déroulement, objectifs). Ce compte-rendu peut être envoyé à Cécile Loiseau (cecile.loiseau@ac-nantes.fr) ou Larissa Allard (larissa.tribondeau@ac-nantes.fr). Vous trouverez un modèle pour la charte graphique sur Caraïbes (documents/consulter/modèle diapo compte-rendu JRL)
- Quelques liens et informations sur Pascal Duplessis
 http://lestroiscouronnes.esmeree.fr/identite-professionnelle
 http://www.fadben.asso.fr/Connaissances-en-information.html
- Information pratique : il est possible de déjeuner au lycée Funay Hélène Boucher le midi. Le prix du repas est de 5,30 €. Une personne de l'intendance sera présente à partir de 9h30 dans la salle pour prendre les réservations et encaisser le montant des déjeuners.